

1001 PIXELS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : 1 AVENUE GARENNIERE
94260 FRESNES
R.C.S : 502 339 609 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 03/06/2025

Monsieur PIERRE MAUGARD, agissant en qualité de Gérant et de seul associé de la société 1001 PIXELS, prend les décisions extraordinaires suivantes :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social actuellement fixé : 1 Avenue Garennière – 94260 FRESNES au 46 Rue de Caplande – 33470 LE TEICH, à compter de ce jour.

Deuxième décision

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Article 4 Siège social

Le siège social est fixé au 46 Rue de Caplande – 33470 LE TEICH. »

Troisième décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Le gérant associé unique

